

Communiqué de presse

Casablanca, le 20 mars 2025

OCP publie ses résultats au quatrième trimestre et à fin décembre 2024

-- Croissance annuelle soutenue et expansion significative des marges grâce à une exécution opérationnelle robuste dans un contexte de marché favorable --
-- Progrès majeurs en matière de dessalement de l'eau, d'énergie solaire et d'expansion des capacités --

OCP S.A. ("OCP" ou "le Groupe"), acteur mondial des solutions de nutrition des plantes et des engrais phosphatés, publie aujourd'hui ses résultats au quatrième trimestre et à fin décembre 2024.

Chiffres clés à fin décembre 2024

- Le chiffre d'affaires s'est établi à 96 989 millions de dirhams, en hausse par rapport aux 91 277 millions de dirhams enregistrés l'année précédente.
- La marge brute a atteint 62 683 millions de dirhams, en hausse par rapport aux 50 534 millions de dirhams réalisés en 2023.
- L'EBITDA s'est élevé à 39 068 millions de dirhams, affichant une progression significative par rapport aux 29 396 millions de dirhams de l'année précédente, et générant une solide marge d'EBITDA de 40 %.
- Les dépenses d'investissement ont totalisé 43 588 millions de dirhams, contre 26 825 millions de dirhams en 2023, reflétant l'accélération de notre programme d'investissement.

Commentaire du management

« La solide performance d'OCP en 2024 reflète notre capacité à nous adapter efficacement à l'évolution des conditions du marché et à améliorer notre efficacité en matière de production et d'exploitation, tout en atteignant plusieurs jalons clés en matière de développement durable.

« Les conditions de marché ont été globalement conformes à nos attentes, avec une demande soutenue dans la plupart des régions clés. Les investissements passés et en cours d'OCP dans l'expansion des capacités et l'innovation ont renforcé notre flexibilité industrielle et notre agilité commerciale, permettant ainsi au Groupe de capter de manière constante et efficace une demande mondiale supplémentaire. Les engrais ont représenté 69% des revenus totaux d'OCP en 2024, contre 66% l'année précédente, avec une augmentation de 48% des volumes d'exportation du Triple Super Phosphate (TSP), qui a représenté 21% des ventes d'engrais, reflétant une forte demande des principales régions importatrices, notamment le Brésil et l'Inde.

« Par ailleurs, nos gains d'efficacité dans la production et nos programmes d'optimisation des coûts ont permis de générer un levier opérationnel significatif, avec une augmentation de 33% de l'EBITDA et une amélioration de 800 points de base de notre marge EBITDA, alors que nos revenus ont progressé de 6%.

« OCP a réalisé ces excellents résultats financiers tout en avançant considérablement dans son programme de développement durable, notamment en matière de gestion de l'eau et d'énergie renouvelable. En 2024, nous avons dessalé 63 millions de mètres cubes d'eau pour approvisionner nos installations de production, nous permettant ainsi de maintenir des opérations stables malgré la sécheresse, tout en réduisant notre consommation de ressources naturelles. Nous avons également fait des progrès significatifs dans notre programme d'énergie solaire, avec la quasi-finalisation de la première phase, exploitant les excellentes conditions climatiques du Maroc pour décarboner progressivement nos opérations.

« Nous apprécions l'excellente réception de la deuxième phase de notre programme d'investissement, actuellement en cours. À la suite du succès de notre émission d'Eurobond en mai 2024, nous avons conclu plusieurs accords de financement supplémentaires au cours de l'année. Les fonds levés sont investis de manière responsable pour renforcer notre compétitivité et notre durabilité, répondre à l'insécurité alimentaire mondiale et satisfaire la demande anticipée à long terme », a déclaré Mostafa Terrab, Président-Directeur Général du Groupe OCP.

Résultats opérationnels et financiers

- Année 2024

L'année 2024 a été marquée par des prix stables reflétant une reprise de la demande. Les prix sont restés stables durant la majeure partie de l'année, y compris au second semestre (après une légère correction en fin de premier semestre).

Cette stabilité a été soutenue par une forte demande dans les principales régions agricoles, notamment en Océanie, Europe, en Amérique du Nord et dans certains pays d'Afrique et d'Asie, compensant ainsi une activité d'achat plus modérée en Inde et au Brésil. En Inde, les importations ont été freinées en début d'année par des subventions gouvernementales limitées et des niveaux de stocks relativement élevés, entraînant une approche plus prudente des achats. Toutefois, au troisième trimestre, les acheteurs indiens sont revenus sur le marché. Au Brésil, la demande est restée faible au premier semestre, en grande partie en raison d'un report important des stocks de 2023. Cependant, le second semestre a connu une forte reprise à quelques mois de la principale saison d'application agricole. Ces deux pays ont également été acheteurs de Triple Super Phosphate (TSP), avec une première acquisition historique de ce produit par l'Inde, faisant du TSP un levier clé de la croissance des ventes d'engrais d'OCP en 2024.

Le chiffre d'affaires d'OCP a atteint 96 989 millions de dirhams, en hausse par rapport aux 91 277 millions de dirhams enregistrés en 2023. Cette progression a été soutenue par une augmentation des volumes d'exportation et des prix stables.

Le chiffre d'affaires des engrais phosphatés a progressé de 11% en monnaie locale sur l'ensemble de l'année, porté par des volumes d'exportation en hausse, notamment vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Inde. Les volumes de Triple Super Phosphate (TSP) ont enregistré une croissance de 48% en glissement annuel, représentant 21% des exportations d'engrais, contre 15% en 2023. Cette performance témoigne de l'engagement du Groupe à fournir des engrais adaptés, favorisant la productivité agricole et préservant la santé des sols.

Le chiffre d'affaires de l'acide phosphorique a affiché une forte progression, en hausse de 28% en monnaie locale par rapport à 2023, principalement grâce à une augmentation des volumes d'exportation. Cette croissance a été portée par une demande soutenue en Europe et en Amérique latine, où OCP a su capter de nouvelles opportunités de marché.

Le chiffre d'affaires de la roche a, quant à lui, reculé de 35% en monnaie locale sur un an, en raison d'une baisse des volumes de vente par rapport à 2023. Ce repli s'explique principalement par une demande plus faible en Inde en raison des stocks élevés accumulés en 2023.

La marge brute s'est élevée à 62 683 millions de dirhams, contre 50 534 millions de dirhams en 2023. Cette hausse reflète la croissance du chiffre d'affaires ainsi que la baisse des coûts des matières premières, notamment l'ammoniac.

L'EBITDA s'est établi à 39 068 millions de dirhams, en hausse par rapport aux 29 396 millions de dirhams de l'année précédente. La marge EBITDA s'est élargie à 40%, reflétant la croissance soutenue du Groupe, l'optimisation des coûts et les gains d'efficacité dans la production.

La dette financière nette a atteint 98 685 millions de dirhams à fin décembre 2024, avec un ratio de levier financier de 2,53x, qui se compare à 2,32x, affiché à fin décembre 2023, en ligne avec l'évolution de notre programme d'investissement.

- Quatrième Trimestre

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 27 943 millions de dirhams contre 30 242 millions de dirhams enregistrés à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par des achats exceptionnels en fin d'année 2023, qui avaient soutenu les ventes, tandis que la demande au quatrième trimestre 2024 s'est normalisée.

- La marge brute s'est établie à 18 193 millions de dirhams, un niveau quasi stable par rapport aux 18 348 millions de dirhams enregistrés au cours du même trimestre en 2023.
- L'EBITDA s'est établi à 12 063 millions de dirhams, en légère baisse par rapport aux 12 217 millions de dirhams du quatrième trimestre 2023. La marge EBITDA est restée solide à 43%, témoignant de la résilience du modèle opérationnel du Groupe.

Développements récents

Financement :

- En février 2025, OCP a levé avec succès 300 millions de dollars supplémentaires à travers une émission obligataire complémentaire («bond tap issue»), rattachée à son émission obligataire internationale de mai 2024, qui s'élevait à 2 milliards de dollars. Ces nouvelles obligations présentent les mêmes caractéristiques que l'émission initiale et sont totalement fongibles avec les obligations émises en mai 2024. Les fonds levés serviront à financer le programme d'investissement d'OCP ainsi qu'à répondre aux besoins généraux de l'entreprise.
- En décembre 2024, OCP S.A. a réalisé une émission obligataire nationale de 5 milliards de dirhams, destinée à soutenir le financement de son programme d'investissement. Cette émission est structurée en cinq tranches, avec des maturités de 10, 15, 20 et 30 ans.

Expansion de la capacité de production :

- Complexe Chimique de Jorf Lasfar : OCP a renforcé ses capacités de production avec la mise en service de deux nouvelles lignes d'acide sulfurique, chacune ayant une capacité de 5 000 tonnes humides par jour. En juillet 2024, le site a également lancé les opérations d'une nouvelle unité de production d'engrais, ajoutant une capacité équivalente à 1 million de tonnes de DAP. Par ailleurs, la Phase I du programme TSP Hub, visant une capacité de 1 million de tonnes, reste sur la bonne voie pour une mise en service en 2025.
- Développement du corridor Mzinda-Safi : Des avancées significatives ont été réalisées en 2024, notamment avec : l'initiation des travaux de construction sur l'ensemble des composantes du projet, la contractualisation des équipements de transformation pour les opérations minières et industrielles, l'attribution des marchés pour les lignes de production d'acide sulfurique et le développement des infrastructures portuaires, ainsi que l'acquisition de terrains stratégiques pour les infrastructures clés.
- Le corridor Mzinda-Safi a pour objectif d'atteindre une capacité annuelle de 15 millions de tonnes de roche.

Programme Eau :

Dans le cadre de notre stratégie visant à réduire le stress hydrique dans le bassin de l'Oum Rabii, OCP a progressivement mis en service, entre septembre et décembre 2024, les capacités de dessalement de Jorf Lasfar, destinées à approvisionner la région Sud de Casablanca à hauteur de 60 millions de mètres cubes par an. Ce projet permettra de renforcer l'alimentation en eau potable, réduire la pression sur les ressources naturelles et accroître la résilience face au changement climatique. Par ailleurs, le projet de pipeline d'eau reliant Jorf Lasfar à Khouribga a atteint 97% d'achèvement, garantissant l'approvisionnement en eau non conventionnelle nécessaire aux besoins industriels du site de Khouribga.

Programme Énergie :

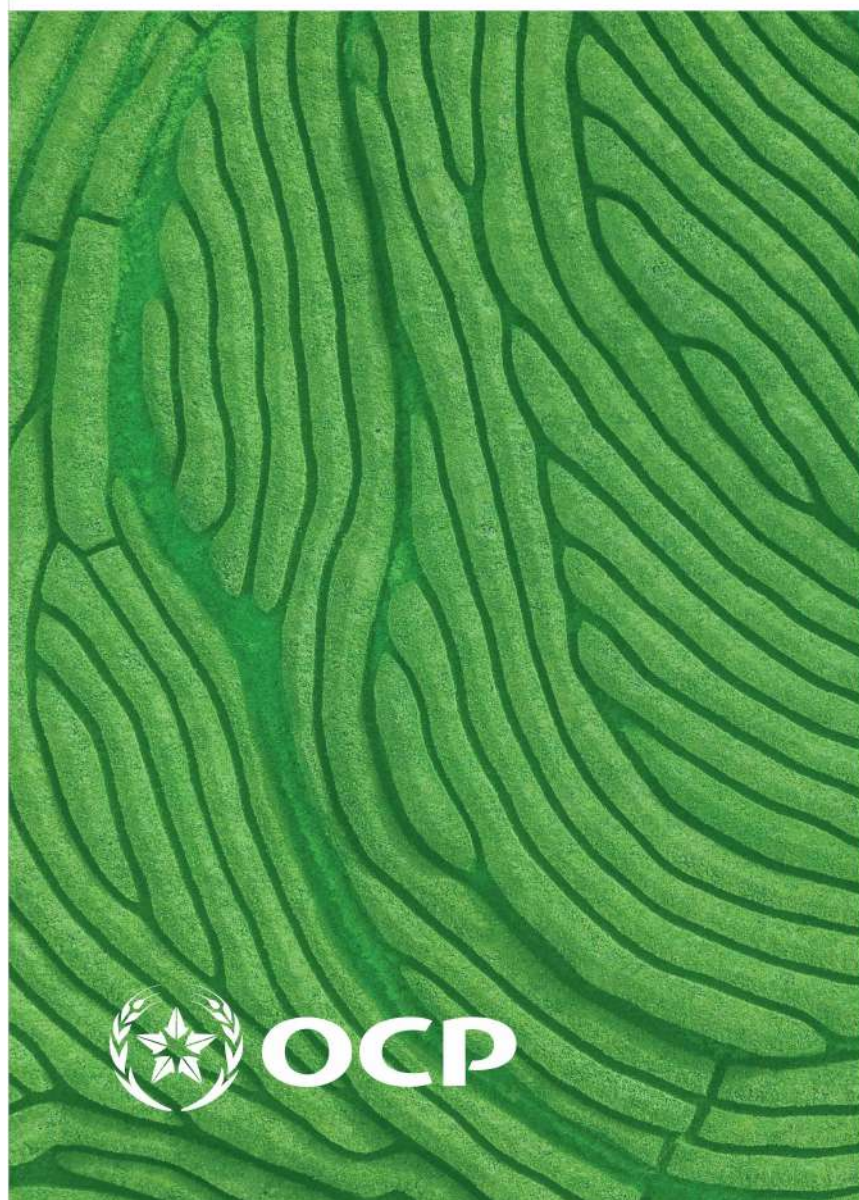
La Phase 1 du projet solaire (202 MW), déployée sur les sites de Khouribga et Benguerir, a atteint 98% d'avancement, avec l'injection des premiers kWh verts sur la mine de Benguerir en septembre 2024.

Contact

- Mme Ghita LARAKI
Responsable Relations Investisseurs
E-mail : G.laraki@ocpgroup.ma

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024



www.ocpgroup.ma

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

Comptes consolidés au 31 décembre 2024 en normes comptables internationales IFRS

Le Groupe OCP publie ses comptes consolidés au 31 décembre 2024 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et à celles de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant : <http://www.ocpgroup.ma/fr/investisseurs/resultats-financiers>

Note 1 - Principes comptables

1.1 BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III , paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, les états financiers consolidés du groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du groupe OCP au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2025. Les principes comptables retenus au 31 décembre 2024 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2023. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

1.2 NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Les normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2024 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2024. Celles-ci portent sur :

- Amendement IAS 1 : Présentation des états financiers Classification des passifs courants et passifs non courants.
- Amendement IAS 1 Présentation des états financiers Dettes non courantes avec covenants.
- Amendement IFRS 16 Contrats de location Dette locative dans une opération de cession-bail.
- Amendement IAS 7 / IFRS 7 Opérations d'affacturage.

L'application de ces amendements est sans impact significatif sur les états financiers du Groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

Note 2 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Opérations de carve-out

- **Transferts des actifs vers ocp Nutricrops S.A :**

Dans la continuité de sa transformation, le Groupe OCP a créé en octobre 2022, OCP Nutricrops S.A, filiale détenue à 100% et dédiée aux solutions de fertilisation des sols et des plantes.

OCP Nutricrops S.A a vocation à porter l'ensemble des actifs et activités, actuels et futurs, de production et commercialisation du périmètre « engrais » du Groupe.

En janvier 2024, OCP S.A. a procédé à une opération de carve-out au profit d'OCP Nutricrops S.A., transférant près de 33,6 milliards de dirhams d'actifs, comprenant 28,9 milliards de dirhams d'actifs immobilisés et 4,7 milliards de dirhams de stocks, et ce afin de renforcer sa position et ses capacités opérationnelles.

Le montant apporté en capital social s'élève à 17,5 milliards de dirhams et le montant des actifs cédés totalise 16,1 milliards de dirhams.

A fin 2024, un complément de transfert a été réalisé pour une valeur de cession de 4 milliards de dirhams.

- **Transferts des actifs vers OCP Green Water S.A :**

La filiale OCP Green Water a été créée en novembre 2022 afin d'assurer la production et la commercialisation de l'eau non conventionnelle à usage industriel et de l'eau potable.

Afin d'assurer une gestion optimale des actifs eau non conventionnelle et développer une expertise spécifique dans le domaine, OCP SA a procédé à un transfert des actifs en exploitation et en construction à l'entité OCP Green Water SA pour une valeur totale de 4,3 milliards de dirhams.

A fin 2024, un complément de transfert a été réalisé pour une valeur de cession de 0,9 milliard de dirhams.

Financement

Remboursement de la tranche résiduelle de l'emprunt obligataire émis en 2014 :

La tranche résiduelle du bond tranche 2024 d'un montant de 733 millions de dollars a été remboursée fin avril 2024.

Emission d'un emprunt obligataire en mai 2024 :

Conformément au Conseil d'Administration du 24 Avril 2024 qui valide les conditions de l'Eurobond, OCP S.A. a procédé à une levée de fonds sur les marchés obligataires internationaux pour un montant de 2 milliards de dollars. Cette nouvelle émission, est composée de deux tranches de maturités de 10 et 30 ans, avec des montants réalisés respectifs de 1,25 milliard de dollars et 750 millions de dollars, assorties de coupons de 6,75% et 7,50% respectivement.

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

OCP prévoit d'allouer les fonds levés au financement de son Programme d'Investissement Vert à horizon 2027, visant à atteindre ses objectifs en termes d'expansion des capacités de production, des investissements dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables ainsi que de la production d'ammoniaque vert.

Emission d'un emprunt obligataire en décembre 2024 :

OCP S.A a procédé à une émission d'obligations ordinaires d'un montant de 5 milliards de dirhams afin de satisfaire une partie des besoins de financement de son programme d'investissement. Elle est composée de 5 tranches dont la maturité varie entre 10, 15, 20 et 30 ans.

Contrôle de SLM Société La Mamounia

En juin 2024, les Domaines de l'État ont cédé leur participation dans SLM La Mamounia à OCP. La transaction s'élève à 1,7 milliard de dirhams. OCP, qui détenait auparavant 39,37 % du capital, devient désormais l'actionnaire majoritaire avec 58,92%.

Contrôle fiscal

Avis de vérification fiscale reçu pour OCP SA, JFC 2, KOFERT, JFC IV et MHC pour l'IS, l'IR et la TVA pour des périodes différentes chacune comprises entre les exercices de 2016 à 2023.

Les contrôles fiscaux ont été clôturés par la signature des protocoles d'accord notamment OCP SA pour 1,9 milliard de dirhams.

2.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

OCP réalise avec succès une émission obligataire de 300 millions de dollars

En février 2025, l'OCP réalise une opération de Tap Issue, une émission additionnelle d'un montant de 300 millions de dollars liée à l'émission obligataire internationale réalisée en mai 2024, qui s'élevait à 2 milliards de dollars.

Cette opération a été effectuée conformément à l'autorisation de son Conseil d'Administration du 3 décembre 2024 et aux dispositions du règlement européen (UE) 2017/1129, qui permettent l'émission d'obligations supplémentaires dans un délai de 12 mois suivant une émission initiale, dans des conditions simplifiées et dans la limite de 30% du montant initial.

OCP prévoit d'affecter les fonds levés au financement de son programme d'investissement.

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

Note 3 - États financiers consolidés

3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits des activités ordinaires	96 989	91 277
Production stockée	2 171	(6 993)
Achats consommés	(36 476)	(33 750)
Charges externes	(11 399)	(9 671)
Charges de personnel	(13 059)	(11 518)
Impôts et taxes	(407)	(313)
Résultats des co-entreprises	700	774
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	119	(697)
Autres produits et charges récurrents	432	287
EBITDA	39 068	29 396
Amortissements et pertes de valeur	(9 673)	(8 394)
Résultat opérationnel récurrent	29 395	21 002
Autres produits et charges non récurrents	(1 564)	(2 135)
Résultat opérationnel	27 831	18 866
Coût d'endettement financier brut	(3 510)	(3 141)
Produits financiers des placements	428	526
Coût d'endettement financier net	(3 082)	(2 615)
Résultat de change sur dettes et créances financières	(71)	863
Autres produits et charges financiers	1 089	(713)
Résultat financier	(2 063)	(2 465)
Résultat avant impôt	25 768	16 401
Impôts sur résultat	(4 863)	(2 105)
Résultat net de la période	20 906	14 296
Résultat net part du Groupe	20 466	14 369
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle	440	(72)
Résultat de base et dilué par action en dirhams	240,49	169,53

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

3.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net	20 906	14 296
Écarts actuariels	(1 022)	(311)
Impôts	319	97
Éléments non recyclables en résultat	(703)	(214)
Écarts de conversion	(83)	(361)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	(41)	715
Impôts	14	(250)
Éléments recyclables en résultat	(109)	104
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	(813)	(110)
Résultat global consolidé	20 093	14 187
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>19 653</i>	<i>14 259</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>440</i>	<i>(72)</i>

(*) La part efficace de la couverture, correspondant à la portion de l'emprunt obligataire rachetée (44,44 % du bond à échéance 2025), a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 228 millions de dirhams. La part de ces réserves figées ainsi que les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste de cette tranche seront comptabilisés en résultat lors de la reconnaissance du chiffre d'affaires futur, à partir d'octobre 2025.

En revanche, pour la tranche 2024, l'intégralité des réserves de couverture a été recyclée en réduction du chiffre d'affaires consolidé, pour un montant total de -80 millions de dirhams.

3.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actifs courants		
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	15 873	12 644
Actifs financiers de trésorerie	12	11
Stocks	22 911	18 272
Créances clients	20 275	18 718
Autres actifs courants	48 267	31 294
Total actifs courants	107 338	80 940
Actifs non courants		
Actifs financiers non courants	4 841	2 321
Participation dans les co-entreprises	8 433	7 545
Actifs d'impôt différé	180	52
Immobilisations corporelles	177 808	151 884
Immobilisations incorporelles	7 535	7 197
Total actifs non courants	198 797	168 998
Total Actif	306 133	249 937

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	34 678	19 706
Provisions courantes	805	919
Dettes commerciales	30 979	28 937
Autres passifs courants	16 199	10 644
Total passifs courants	82 661	60 205
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	79 894	61 235
Provisions non courantes pour avantages au personnel	4 800	4 544
Autres provisions non courantes	4 088	1 904
Passifs d'impôt différé	4 271	2 110
Autres passifs non courants	11	9
Total passifs non courants	93 064	69 801
Capitaux propres - part du Groupe		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe	80 111	75 697
Résultat net - part Groupe	20 466	14 369
Capitaux propres - part du Groupe	127 563	117 051
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	2 845	2 879
Total Capitaux propres	130 408	119 930
Total passif et capitaux propres	306 133	249 937

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
EBITDA	39 068	29 396
subventions et dons accordés	(1 323)	(2 259)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	(162)	0
Autres charges et produits non courants	(108)	(12)
Résultats des co-entreprises	(700)	(774)
Autres	(5)	(3 364)
Marge brute d'autofinancement	36 770	22 987
Incidence de la variation du BFR	(9 405)	1 784
Stocks	(2 834)	9 057
Créances commerciales	780	(3 480)
Dettes commerciales - fournisseurs	(3 181)	1 389
Autres actifs et passifs courants	(4 171)	(5 183)
Impôts versés	(562)	(6 421)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	26 804	18 350
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(43 588)	(26 825)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	114	191
Placements financiers nets	(108)	79
Incidence des variations de périmètre*	(1 549)	(1 447)
Acquisition d'actifs financiers	(336)	(765)
Dividende reçus	486	343
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(44 981)	(28 424)
Émission d'emprunts	50 310	18 689
Remboursement d'emprunt	(17 168)	(6 623)
Variation TSDI		5 000
Coupons TSDI	(711)	(442)
Intérêts financiers nets versés	(3 644)	(3 140)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(7 186)	(9 066)
Dividendes payés aux minoritaires	(186)	(198)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	21 415	4 221
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	(7)	(60)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 229	(5 912)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	12 644	18 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15 873	12 644
Variation de la trésorerie nette	3 229	(5 912)

* Dont acquisition de 26% supplémentaires des titres de la Mamounia SLM pour un prix de 1,7 milliards de dirhams.

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel ⁽¹⁾	Dettes super subordonnés	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 31 décembre 2022	8 288	18 698	(3 959)	7 886	49 988
Affectation du résultat de l'exercice 2022					28 185
Résultat global consolidé de l'exercice 2023			(214)		
Emission titres super subordonnés				5 000	
Coupons titres super subordonnés				(442)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(9 219)
Autres					(598)
Capitaux propres au 31 décembre 2023	8 288	18 698	(4 173)	12 444	68 355
Affectation du résultat de l'exercice 2023					14 369
Résultat global consolidé de l'exercice 2024			(703)		
Emission titres super subordonnés					
Coupons titres super subordonnés				(711)	
Variation de périmètre ⁽⁴⁾					(1 397)
Dividendes versés					(7 186)
Autres					153
Capitaux propres au 31 décembre 2024	8 288	18 698	(4 876)	11 734	74 293

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Écart de conversion	Actifs réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽³⁾	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150
			(28 185)			
(361)		465	14 369	14 259	(72)	14 187
				5 000		5 000
				(442)		(442)
					51	51
				(9 219)	(198)	(9 417)
				(598)		(598)
(381)	(521)	(29)	14 369	117 051	2 880	119 930
			(14 369)			
(83)		(27)	20 466	19 653	440	20 093
				(711)		(711)
				(1 397)	(318)	(1 715)
				(7 186)	(186)	(7 373)
				153	30	183
(464)	(521)	(55)	20 466	127 563	2 845	130 408

⁽²⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽³⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

⁽⁴⁾ Acquisition par MHC de 26% de parts supplémentaires dans la Mamounia pour un montant global de 1,7 milliard de dirhams.

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

Note 4 - Périmètre de consolidation et variation du périmètre

4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Activité industrielle-Mine						
OCP SA - Holding	Maroc	MAD	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Activité Industrielle - Chimie						
Nutricrops	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
KOFERT (ex JFC III)	Maroc	MAD	IG	50,00	IG	50,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	28,05	ME	28,05
Fertinagro Biotech	Espagne	EUR	ME	20,00	ME	20,00
OCP Fertinagro Advanced solutions - OFAS	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
South East European Fertilizer Company - SEEFKO	Roumanie	USD	ME	50,00	ME	50,00
Trading						
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	USD	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
Energie						
OCP Green Energy - OCPGE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Green Water - OCPGW	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Ingénierie et consulting						
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
VALYANS	Maroc	MAD	ME	22,00	ME	22,00
Fondations						
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Ecosystème UM6P						
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
BIDRA Innovation Ventures Fund	Etats-Unis	USD	IG	100,00	IG	100,00
Fluoralpha*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Health Care City Building Company - HCCBC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
INNOVX	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Mining Operations Lab - MOL	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique France - UM6PF	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Paris - UM6PP	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique HOSPITAL - UM6PH*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Ventures - UM6P Ventures*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Hôtellerie						
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA - MHC	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société Foncière de la Lagune - SFL	Maroc	MAD	IG	61,84	IG	61,84
Société La Mamounia - SLM	Maroc	MAD	IG	58,92	IG	39,37
Société Palais Jamaï - SPJ	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifen	Maroc	MAD	IG	60,49	IG	60,49
Société du Michlifen et Golf*	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société Hotelière de Benguérir	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Développement urbain						
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Autres						
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes - COMATAM	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00

* Entités entrantes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

GROUPE OCP

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE CONSOLIDÉE



Aux Actionnaires de la société

OCP S.A

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP

Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A et de ses filiales (le « Groupe ») qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 130.408 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 20.906.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telle qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles	
<p>Au 31 décembre 2024, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 177.808 et MMAD 7.535 (soit 61% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. - au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. <p>Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle. - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : <ul style="list-style-type: none"> • La définition des durées d'utilité retenues par composants ; • La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2024 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. Le Groupe n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Provision pour avantages au personnel	
<p>Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.</p> <p>Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.</p> <p>La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.798 au 31 décembre 2024.</p> <p>Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.</p> <p>L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...</p> <p>Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.</p> <p>La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.</p> <p>Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ; ▪ apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ; ▪ examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ; ▪ analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ; ▪ examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ; ▪ examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 18 mars 2025

Les commissaires aux comptes

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 73 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

Forvis Mazars

forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23

Adnane LOUKILI
Associé

COMPTES SOCIAUX OCP SA

BILAN (ACTIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2024			31 décembre 2023
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	11 078 253 791	9 368 449 952	1 709 803 839	2 166 977 180
Frais préliminaires	22 176 753		22 176 753	11 812 560
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 205 967 576	9 143 417 238	1 062 550 338	1 887 949 430
Primes de remboursement des obligations	850 109 461	225 032 714	625 076 747	267 215 191
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	7 064 584 289	2 568 403 105	4 496 181 185	4 198 653 859
Immobilisations en recherche et développement	304 452 438	268 323 730	36 128 708	57 490 605
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 256 573 059	807 875 808	448 697 252	105 274 307
Fonds commercial	1 100 648 153		1 100 648 153	1 100 648 153
Autres immobilisations incorporelles	4 402 910 638	1 492 203 567	2 910 707 072	2 935 240 793
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	124 572 819 185	68 377 921 544	56 194 897 641	77 371 520 706
Terrains	3 775 233 903	1 233 489 430	2 541 744 473	2 574 813 057
Constructions	25 950 387 980	14 836 000 141	11 114 387 839	24 314 125 202
Installations techniques matériel et outillage	56 715 399 353	48 097 575 161	8 617 824 192	14 086 467 190
Matériel de transport	377 888 288	359 005 712	18 882 575	26 846 620
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 691 839 408	1 527 225 986	164 613 422	229 801 292
Autres immobilisations corporelles	12 246 579 114	2 324 625 113	9 921 954 001	9 514 834 466
Immobilisations corporelles en cours	23 815 491 139		23 815 491 139	26 624 632 878
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	51 192 399 979	1 496 885 186	49 695 514 793	27 721 314 274
Prêts immobilisés	298 502 610	26 000	298 476 610	272 600 071
Autres créances financières	130 550 001	464 060	130 085 941	130 085 941
Titres de participation	50 763 347 368	1 496 395 126	49 266 952 242	27 318 628 263
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	3 266 275 702		3 266 275 702	4 222 917 475
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement	3 266 275 702		3 266 275 702	4 222 917 475
TOTAL I (A+B+C+D+E)	197 174 332 947	81 811 659 787	115 362 673 159	115 681 383 494
STOCKS (F)	9 417 875 779	2 141 693 374	7 276 182 405	11 224 218 990
Marchandises				223 988 688
Matières et fournitures consommables	3 068 416 439	1 806 299 850	1 262 116 589	4 548 626 036
Produits en cours	5 438 137 118		5 438 137 118	4 280 473 595
Produits intermédiaires et produits résiduels	322 604 878	310 060 928	12 543 950	545 142 320
Produits finis	588 717 344	25 332 596	563 384 748	1 625 988 351
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	83 143 752 067	1 575 455 761	81 568 296 306	58 684 925 363
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	16 023 774 466		16 023 774 466	11 748 825 688
Clients et comptes rattachés	23 673 125 727	1 534 052 200	22 139 073 527	27 121 434 243
Personnel	52 628 151	1 029 231	51 598 921	10 217 401
Organismes sociaux	1 952 363 714	35 844 296	1 916 519 418	1 591 439 097
État (Comptes d'impôts et taxes)	5 933 489 897		5 933 489 897	9 398 158 133
Autres débiteurs	35 376 361 185	4 530 035	35 371 831 150	8 654 512 825
Comptes de régularisation, Actif	132 008 927		132 008 927	160 337 975
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	5 177 058 785		5 177 058 785	3 225 501 527
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	167 442 809		167 442 809	466 767 653
TOTAL II (F+G+H+I)	97 906 129 441	3 717 149 135	94 188 980 305	73 601 413 532
TRÉSORERIE-ACTIF	692 932 477		692 932 477	3 036 907 692
Chèques et valeurs à encaisser	14 897 669		14 897 669	92 164 150
Banques, TG et CCP	677 445 912		677 445 912	2 944 071 035
Caisses, régies d'avances et accreditifs	588 896		588 896	672 507
TOTAL III	692 932 477		692 932 477	3 036 907 692
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	295 773 394 865	85 528 808 923	210 244 585 942	192 319 704 719

COMPTES SOCIAUX OCP SA

BILAN (PASSIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital fonds de dotation ⁽¹⁾	8 287 500 000	8 287 500 000
Moins: actionnaires capital souscrit non appelé capital appelé dont versé		
Prime d'émission de fusion d'apport	18 697 810 117	18 697 810 117
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	828 750 000	828 750 000
Autres réserves	25 701 710 000	34 513 340 000
Report à nouveau ⁽²⁾	5 654	3 884
Résultats nets en instance d'affectation ⁽²⁾		
Résultat net de l'exercice	-5 318 039 467	-1 560 894 480
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	48 197 736 305	60 766 509 522
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	100 115 797 765	76 431 125 989
Emprunts obligataires	67 064 684 222	48 513 356 219
Crédits gouvernementaux et crédits acheteurs		
Crédits financiers	33 051 113 543	27 917 769 770
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	6 564 422 774	7 899 961 200
Provisions pour risques	1 333 377 175	3 069 475 812
Provisions pour charges	432 559 944	390 822 971
Engagements Sociaux	4 798 485 655	4 439 662 417
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	375 694 096	65 750 395
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement	375 694 096	65 750 395
TOTAL I (A+B+C+D+E)	155 253 650 940	145 163 347 105
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	38 167 229 905	42 828 818 249
Fournisseurs et comptes rattachés	21 116 545 881	26 232 186 062
Clients créditeurs avances et acomptes	3 393 574 309	3 856 895 818
Personnel	536 584 261	657 982 217
Organismes sociaux	1 931 352 063	1 708 318 920
Etat - Impôt et taxes	1 098 860 254	822 738 912
Comptes d'associés		
Autres créanciers	9 308 532 317	8 990 893 290
Comptes de régularisation-passif	781 780 821	559 803 030
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	2 597 385 892	1 112 086 586
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)	234 700 345	35 452 779
TOTAL II (F+G+H)	40 999 316 142	43 976 357 613
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	13 950 000 000	3 180 000 000
Banques (soldes créditeurs)	41 618 860	
TOTAL III	13 991 618 860	3 180 000 000
TOTAL GENERAL (I+II+III)	210 244 585 942	192 319 704 719

⁽¹⁾ capital personnel débiteur

⁽²⁾ bénéficiaire (+) déficitaire (-)

COMPTES SOCIAUX OCP SA

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En Dirhams)	Opérations		TOTALS décembre 2024 3=2+1	31 décembre 2023
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	5 854 214 577		5 854 214 577	319 914 035
Ventes de biens & services produits	50 954 065 531	98 047 730	51 052 113 260	80 509 073 769
Chiffre d'affaires	56 808 280 108	98 047 730	56 906 327 838	80 828 987 804
Variation de stocks de produits (+-) ⁽¹⁾	-480 434 546		-480 434 546	-4 290 186 018
Immobilisations produites par l'Ese pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation transferts de charges	1 370 548 899	8 384 242	1 378 933 140	3 051 522 088
TOTAL I	57 698 394 460	106 431 972	57 804 826 432	79 590 323 874
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises ⁽²⁾	5 812 239 892		5 812 239 892	1 071 894 875
Achats consommés de matières et fournitures ⁽²⁾	11 789 185 082	6 732 830	11 795 917 912	32 191 853 785
Autres charges externes	19 515 539 155	61 574 159	19 577 113 313	21 685 625 998
Impôts et taxes	244 169 844	288 300	244 458 144	211 657 664
Charges de personnel	10 147 898 587	45 964 619	10 193 863 206	9 706 186 215
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation	7 204 212 785	-199 962 271	7 004 250 514	10 205 514 366
TOTAL II	54 713 245 344	-85 402 363	54 627 842 981	75 072 732 903
RÉSULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)			3 176 983 450	4 517 590 971
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	462 725 712		462 725 712	649 688 325
Gains de change	560 444 219		560 444 219	1 227 384 317
Intérêts et autres produits financiers	1 586 831 105	1 053 645	1 587 884 750	689 998 458
Reprises financières; transferts de charges	2 102 126 524		2 102 126 524	2 141 709 681
TOTAL IV	4 712 127 559	1 053 645	4 713 181 204	4 708 780 781
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	4 781 821 982	-1 795 761	4 780 026 222	3 445 169 302
Pertes de change	2 332 173 670		2 332 173 670	1 808 768 338
Autres charges financières	10 311		10 311	117 196
Dotations financières	1 309 409 412	247 977	1 309 657 389	1 978 979 324
TOTAL V	8 423 415 375	-1 547 783	8 421 867 592	7 233 034 161
RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)			-3 708 686 388	-2 524 253 380
RÉSULTAT COURANT VII (III+VI)			-531 702 937	1 993 337 590
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	33 650 521 419	37 218 973	33 687 740 392	1 466 371 043
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	349 668 755	571 572 371	921 241 126	167 250 570
Reprises non courantes; transferts de charges	308 085 987		308 085 987	52 331 531
TOTAL VIII	34 308 276 161	608 791 344	34 917 067 505	1 685 953 145
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	33 087 022 615		33 087 022 615	1 536 729 154
Subventions accordées	1 715 343 116		1 715 343 116	753 273 474
Autres charges non courantes	1 895 627 070	482 641 912	2 378 268 983	1 977 160 284
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	1 669 997 831		1 669 997 831	764 386 356
TOTAL IX	38 367 990 633	482 641 912	38 850 632 546	5 031 549 268
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-3 933 565 041	-3 345 596 123
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			-4 465 267 978	-1 352 258 533
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS XII			852 771 489	208 635 947
RÉSULTAT NET (XI-XII)			-5 318 039 467	-1 560 894 480
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			97 435 075 141	85 985 057 799
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			102 753 114 608	87 545 952 279
RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			-5 318 039 467	-1 560 894 480

⁽¹⁾ Variation de stock : Stock final - stok initial, augmentation (+), diminution (-)

⁽²⁾ Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTES SOCIAUX OCP SA

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

(En Dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
1- Ventes de Marchandises (en l'état)	5 854 214 577	319 914 035
2- Achats revendus de marchandises	5 812 239 892	1 071 894 875
I-MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT (1-2)	41 974 686	-751 980 840
II-PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	50 571 678 714	76 218 887 751
3- Ventes de Biens et services produits	51 052 113 260	80 509 073 769
4- Variation stocks de produits	-480 434 546	-4 290 186 018
5- Immobilisations et articles codifiés produits par l'entreprise pour elle-même		
III-CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	31 373 031 226	53 877 479 783
6- Achats consommés de matières et fournitures	11 795 917 912	32 191 853 785
7- Autres charges externes	19 577 113 313	21 685 625 998
IV-VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	19 240 622 174	21 589 427 128
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	244 458 144	211 657 664
- Charges de Personnel	10 193 863 206	9 706 186 215
V-EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	8 802 300 824	11 671 583 249
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation		
+ Reprises d'exploitation et transferts de charges	1 378 933 140	3 051 522 088
- Dotations d'exploitation	7 004 250 514	10 205 514 366
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	3 176 983 450	4 517 590 971
+ RÉSULTAT FINANCIER	-3 708 686 388	-2 524 253 380
RÉSULTAT COURANT (+OU-)	-531 702 937	1 993 337 590
+ RÉSULTAT NON COURANT	-3 933 565 041	-3 345 596 123
VI-IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	852 771 489	208 635 947
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	-5 318 039 467	-1 560 894 480

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

(En Dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net de l'exercice	-5 318 039 467	-1 560 894 480
Bénéfice +		
Perte -	-5 318 039 467	-1 560 894 480
+ Dotations d'exploitation ⁽¹⁾	6 605 881 075	7 990 519 598
+ Dotations financières ⁽¹⁾	1 142 214 580	1 512 211 671
+ Dotations non courantes ⁽¹⁾	62 587 399	754 378 335
- Reprises d'exploitation ⁽²⁾		1 382 070
- Reprises financières ⁽²⁾	1 486 372 180	1 665 203 257
- Reprises non courantes ⁽²⁾⁽³⁾	560 573 142	114 169 102
- Produits des cessions d'immobilisations	33 687 740 392	1 466 371 043
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations sorties	33 087 022 615	1 536 729 154
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	-155 019 511	6 985 818 806
- Distribution de bénéfices	7 250 733 750	9 301 061 250
AUTOFINANCEMENT	-7 405 753 261	-2 315 242 444

(1) A l'exclusion des dotations :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;

(2) A l'exclusion des reprises :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

COMPTES SOCIAUX OCP SA

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

(En Dirhams)	Exercice 2024 a	Exercice 2023 b	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
Fonds de roulement fonctionnel (A)	39 890 977 781	29 481 963 611		10 409 014 170
Besoin de financement global (B)	53 189 664 164	29 625 055 919	23 564 608 245	
TRÉSORERIE NETTE (actif-passif) = (A - B)	-13 298 686 382	-143 092 308		13 155 594 075

II- EMPLOIS ET RESSOURCES

(En Dirhams)	Exercice 2024		Exercice 2023	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)	7 405 753 261		2 315 242 444	
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		33 687 740 392		1 466 371 043
Augmentation des capitaux propres et provisions durables (C)		1 363 176 740		726 699 475
Augmentation des dettes de financement (D)		35 406 581 800		15 174 807 700
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	7 405 753 261	70 457 498 932	2 315 242 444	17 367 878 218
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	40 210 484 400		18 985 428 192	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Provisions durables pour risques et charges (G)	1 229 672 291		1 266 569 319	
Remboursement des dettes de financement (H)	10 455 324 551		3 957 082 809	
Emplois en non valeurs (I)	747 250 259		1 012 872 660	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H+I)	52 642 731 500		25 221 952 981	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)				5 399 968 983
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE			13 155 594 075	4 769 348 224
TOTAL GÉNÉRAL	83 613 093 006	83 613 093 006	27 537 195 424	27 537 195 424

TABLEAU DES PROVISIONS

(En Dirhams)	Montant Début période	Dotations			Part patronale port salariale capitalisation et virement	Reprises			Montant fin période	
		D'exploitation	Financières	Non courantes		D'exploitation	Financières	Non courantes		Paiements et régularisations
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 042 103 517		587 232 434			23 685 303			1 605 650 648	
2 Provisions réglementées										
3 Provisions durables pour risques & charges	7 899 961 200		515 315 048	50 383 742	1 363 176 740		1 486 372 180	236 369 485	1 541 672 291	6 564 422 774
SOUS TOTAL (A)	8 942 064 717		1 102 547 482	50 383 742	1 363 176 740	23 685 303	1 486 372 180	236 369 485	1 541 672 291	8 170 073 422
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 588 539 456	289 555 874		604 840		161 551 034				3 717 149 135
5 Provisions pour risques & charges :										
Provisions pour pertes de change	466 767 653		167 442 809				466 767 653			167 442 809
Provisions pour risques et charges	645 318 933	149 169 725		1 588 300 000	312 000 000	193 129 074		71 716 502		2 429 943 083
6 Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie										
SOUS TOTAL (B)	4 700 626 042	438 725 599	167 442 809	1 588 904 840	312 000 000	354 680 108	466 767 653	71 716 502		6 314 535 027
TOTAL (A+B)	13 642 690 758	438 725 599	1 269 990 291	1 639 288 582	1 675 176 740	378 365 411	1 953 139 833	308 085 987	1 541 672 291	14 484 608 449

COMPTES SOCIAUX OCP SA

ÉTAT DES DÉROGATIONS (ÉTAT A2)

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX :		
Principe de spécialisation des exercices:	<p>1) Suite à la saisine du Comité de Veille Economique au CNC et conformément à l'avis numéro 13 du CNC en date du 29 Avril 2020, les cotisations au Fonds spécial Covid-19 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices</p> <p>2) Conformément à l'avis numéro 27 du CNC en date du 27 septembre 2023, les cotisations au « Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre ayant touché le Royaume du Maroc » institué par le décret n°2.23.811 du 11 septembre 2023 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices</p>	<p>1) Comptabilisation de 3 milliards MAD en charges à répartir en 2020 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant de 600 Millions MAD au titre de 2024</p> <p>2) Comptabilisation de 1 milliards MAD en charges à répartir en 2023 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant de 200 Millions MAD au titre de 2024</p>
II/ DÉROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION :		
III/ DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION :		NEANT
Aucun changement		
II/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION :		NEANT
Aucun changement		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En Dirhams)	Montant brut		Augmentation			Diminution		Montant brut
	Début exercice	Acquisition	Prod. de l'entreprise p./elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Fin d'exercice
Immobilisations en non-valeurs (A)	10 331 003 531	704 978 635		42 271 624				11 078 253 791
Immobilisations incorporelles (B)	6 123 541 945	2 066 472 271		135 257 143		-1 260 687 070		7 064 584 289
Immobilisations corporelles (C)	155 749 437 772	15 446 700 625				-46 445 790 445	-177 528 767	124 572 819 185
TOTAL (A+B+C)	172 203 983 248	18 218 151 532		177 528 767		-47 706 477 515	-177 528 767	142 715 657 265

COMPTES SOCIAUX OCP SA

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital social (En devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur Comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au CPC de l'exercice
								Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
* SOCIÉTÉS MAROCAINES											
Phosboucrâb	MINES	MAD	1 000 000 000	100	1 398 960 000		1 398 960 000	31/12/2024	5 562 937 283	-152 023 095	
OCP NUTRICROPS S A	CHIMIE	MAD	31 300 145 000	100	31 300 145 000		31 300 145 000	31/12/2024	36 539 432 289	5 129 879 637	
Euro Maroc Phosphore - EMA	CHIMIE	MAD	346 500 000	33,33	115 500 000		115 500 000	31/12/2024	1 578 208 227	-60 151 776	
Indo Maroc Phosphore - IMA	CHIMIE	MAD	619 998 000	33,33	206 666 000		206 666 000	31/12/2024	1 667 995 324	390 134 747	166 779 462
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE - PMP	CHIMIE	MAD	800 000 000	50	400 000 000		400 000 000	31/12/2024	2 163 073 633	378 876 601	125 000 000
OCP FERTINAGRO ADVANCED SOLUTIONS	CHIMIE	MAD	398 474 200	50	199 237 100		199 237 100	31/12/2024	492 065 291	84 213 740	
OCP AFRICA	CHIMIE	MAD	1 469 418 400	100	1 553 534 600	123 304 600	1 430 230 000	31/12/2024	1 391 413 523	47 443 662	
OCP GREEN ENERGY	ENERGIE	MAD	375 000 000	100	375 000 000		375 000 000	31/12/2024	346 924 648	-22 160 523	
OCP GREEN WATER	ENERGIE	MAD	4 000 000 000	100	4 000 000 000		4 000 000 000	31/12/2024	3 636 639 170	-342 368 133	
- DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING - DDOC	CONSEIL	MAD	50 000 000	100	40 448 059		40 448 059	31/12/2024	60 686 759	10 307 826	
JACOBS ENGINEERING S A - JESA	ENGINEERING	MAD	45 000 000	50	22 500 000		22 500 000	31/12/2024	1 568 697 973	520 094 905	83 819 250
OCP SOLUTIONS	CONSEIL	MAD	20 000 000	100	67 055 913	48 497 487	18 558 426	31/12/2024	82 543 203	11 886 320	
TEAL TECHNOLOGY & SERVICES - TTS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION/ SERVICES	MAD	15 000 000	100	27 365 812		27 365 812	31/12/2024	89 115 931	34 094 314	
OCP HOSPITALITY	HÔTELLERIE / SERVICES	MAD	5 155 167 620	100	5 170 361 363	640 458 200	4 529 903 163	31/12/2024	4 517 999 264	-582 269 620	
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MAZAGAN - SAEDM	PROMOTION IMMOBILIERE	MAD	608 382 000	100	1 917 377 722		1 917 377 722	31/12/2024	553 101 993	-4 531 804	
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE - OIFFA	FONDS D'INVESTISSEMENT	MAD	200 000 000	100	200 000 000	19 000 000	181 000 000	31/12/2024	182 765 715	-4 564 586	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS RÉGIONAUX - SOTREG	TRANSPORT	MAD	56 000 000	100	225 000 000		225 000 000	31/12/2024	213 086 195	21 512 667	
COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORT ET D'AFFRÈTEMENTS MARITIMES - COMATAM	MARITIME	MAD	14 500 000	100	14 300 000		14 300 000	31/12/2024	58 297 956	23 342 771	
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINÉRAUX (CÉRPHOS)	ETUDES	MAD	7 400 000	100	148 683 000	147 879 459	803 541	31/12/2024	2 973 731	-280 600	
OCP SPORT DEVELOPMENT	AUTRES	MAD	9 750 000	100	9 750 000		9 750 000				
FONDATION SOCIALE GROUPE OCP	SOCIAL	MAD	100 000	100	100 000		100 000				
S E P K	AUTRES	MAD	35 000 000	12	4 200 000	4 200 000					
SIDETSA	AUTRES	MAD	6 100 000	25	1 525 000	1 525 000					
STOZ	AUTRES	MAD	1 000 000	35	350 000	350 000					
SCI DE LA MAISON D'ÉTUDIANTS DE PARIS	AUTRES	MAD	258 000	17	45 000	45 000					
TOTAL (A)					47 398 104 569	985 259 745	46 412 844 824				375 598 712
* SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES											
ZUARI MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED - ZMPLP	CHIMIE	INR	3 596 324 560	50	403 740 176		403 740 176				
FRAYON S A	CHIMIE	EUR	49 800 000	50	200 919 860		200 919 860	31/12/2024	218 876 KEUR	3 508 KEUR	86 156 000
OCP INTERNATIONAL	BUREAU REPRESENTATION	USD	278 257 579	100	2 631 324 596	510 610 306	2 120 714 290	31/12/2024	191 232 KUSD	2 442 KUSD	
OCP NORTH AMERICA	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 041 000	100	47 365 221		47 365 221	31/12/2024	35 222 KUSD	10 963 KUSD	
OCP DE ARGENTINA	BUREAU REPRESENTATION	ARS	5 000 000	92	8 811 552		8 811 552				
3A INNOVATION CENTER LIMITED	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 000 000	50	49 958 000		49 958 000				
SEFCO	BUREAU REPRESENTATION	USD	1 000 000	50	4 520 400		4 520 400	31/12/2024	3 520 KUSD	968 KUSD	971 000
UMSP PARIS OFFICE (UM6PP)	IMMOBILIER/ SERVICES	EUR	30 420 914	5	18 076 919		18 076 919	31/12/2024	19 412 KEUR	26 KEUR	
MAISON DES MINES DES PONTS ET CHAUSSEES	IMMOBILIER	EUR	60 000	0,25	602	602					
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ENGRAIS PULVÉRISÉS	AUTRES	DIN	35 000	1,4	1 000		1 000				
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT & D'AFFRÈTEMENT	MARITIME	EUR	84 500	100	524 472	524 472					
TOTAL (B)					3 365 242 799	511 135 381	2 854 107 419				87 127 000
TOTAL GENERAL (A+B)					50 763 347 368	1 496 395 126	49 266 952 242				462 725 712

COMPTES SOCIAUX OCP SA

TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	51 192 399 979	51 050 872 369	141 527 610		3 365 242 800		919 684	
Prêts immobilisés	298 502 610	156 975 000	141 527 610					
Autres créances financières	130 550 001	130 550 001					919 684	
Titres de participation	50 763 347 368	50 763 347 368			3 365 242 800			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	83 143 752 067	25 630 850 578	55 978 905 500	1 533 995 989	6 771 838 428	6 533 182 877	65 955 341 819	25 871 345
Fournisseurs débiteurs, avances et acompte	16 023 774 466		16 023 774 466		2 294 390 840	46 136 046	10 542 901 022	
Clients, armateurs et comptes rattachés	23 673 125 727		22 139 129 738	1 533 995 989	4 456 534 147	152 489 596	18 811 483 102	25 871 345
Personnel	52 628 151		52 628 151		439 470			
Organismes sociaux	1 952 363 714		1 952 363 714			371 934 086	1 578 228 776	
État (impôts et taxes)	5 933 489 897		5 933 489 897			5 933 489 897		
Autres débiteurs	35 376 361 185	25 630 850 578	9 745 510 607		20 473 970	29 133 252	35 011 610 748	
Comptes de régularisation -Actif-	132 008 927		132 008 927				11 118 172	

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
DETTES DE FINANCEMENT	100 115 797 765	88 157 041 255	11 958 756 511		65 873 161 409	164 760 439	3 452 509 377	
Emprunts obligataires	67 064 684 222	61 456 740 000	5 607 944 222		47 064 684 222			
Autres dettes de financement	33 051 113 543	26 700 301 255	6 350 812 289		18 808 477 187	164 760 439	3 452 509 377	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	38 167 229 905		38 167 229 905		5 455 031 820	2 258 636 156	20 582 407 543	
Fournisseurs et comptes rattachés	21 116 545 881		21 116 545 881		3 382 813 049	234 603 477	10 295 092 358	
Clients, armateurs avances et acomptes	3 393 574 309		3 393 574 309		1 415 072 851		971 029 844	
Personnel	536 584 261		536 584 261					
Organismes sociaux	1 931 352 063		1 931 352 063			903 965 933	1 017 465 214	
État (impôts et taxes)	1 098 860 254		1 098 860 254		63 204	1 098 860 254		
Autres créanciers	9 308 532 317		9 308 532 317		149 681 383	21 206 491	8 298 820 127	
Comptes de régularisation -Passif-	781 780 821		781 780 821		507 401 333			

MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
Sûretés données			NEANT		
Sûretés reçues			NEANT		

COMPTES SOCIAUX OCP SA

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL (EN DIRHAMS)

Engagements donnés	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Engagement par signature auprès des banques	110 904 043	531 577 323
Avals et cautions : Cautions Bancaires	80 000 000	80 000 000
TOTAL (1)	190 904 043	611 577 323

Engagements reçus	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Engagement par signature : Emprunts garantis	2 103 800 000	
Engagement par signature des établissements financiers	6 170 556 552	6 778 195 226
Autres engagements et garanties reçues sur contrats et marchés	8 584 854 627	7 349 075 658
TOTAL (2)	16 859 211 179	14 127 270 884

PASSIFS ÉVENTUELS

Passifs éventuels

Conformément à la législation en vigueur, l'exercice 2024 n'est pas encore prescrit, les déclarations fiscales de la société OCP SA relatives audit exercice peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et de rappels éventuels.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP SA



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

OCP S.A

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP SA



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 juin 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société OCP S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 48.197.736 compte tenu d'une perte nette de KMAD 5.318.039.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCP S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP SA

Question clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles	
<p>Au 31 décembre 2024, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 56.195.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des dépréciations éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés.</p> <p>Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies dans le paragraphe I.A.3 de l'état A.1.</p> <p>OCP S.A. procède à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur des dites immobilisations.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes de la société, et de la poursuite par la société de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ; - du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : <ul style="list-style-type: none"> o La définition des durées d'amortissement retenues par composants ; o La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés le cas échéant, pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'amortissement des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2024 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. La société n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.
2	

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP SA

Provision pour avantages au personnel	
<p>La société dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.</p> <p>Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.</p> <p>La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4 798 au 31 décembre 2024.</p> <p>Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel.</p> <p>L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité, etc.</p> <p>Il est à noter que la société a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.</p> <p>La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par la société.</p> <p>Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ; - apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ; - examiner les calculs préparés par la société, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ; - analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ; - examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par la société des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP SA

Evaluation des titres de participations

Les titres de participation figurant au bilan de la société au 31 décembre 2024 s'élèvent à un montant net de MMAD 49.267.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine est inférieure à celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.

Comme indiqué dans l'ETIC, la valeur d'inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s'il s'agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l'importance du jugement dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.

Nos travaux ont consisté à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- Examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ;
- Examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- Tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'inventaire retenues par la société ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP SA

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP SA

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société OCP S.A a procédé, au cours de l'exercice 2024, à la création de la société OCP SPORT DEVELOPMENT S.A « OSD » pour un montant de capital social de MMAD 39 dont MMAD 9,75 libéré au 31 décembre 2024.

Casablanca, le 18 mars 2025

Les commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss el Glaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

Forvis Mazars
forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23

Adnane LOUKILI
Associé



www.ocpgroup.ma